



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2016

LE PÉTROLE D'ICI.  
PAR DES GENS D'ICI.  
POUR ICI.

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de  
**Pétrolia inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Pétrolia inc.** [la «Société»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états consolidés du résultat et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Pétrolia inc.** aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Québec, Canada  
Le 28 mars 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109180



## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[en dollars canadiens]

Aux 31 décembre

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 5]	788 704	3 321 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration [note 5]	5 703 494	4 201 075
Débiteurs [note 6]	843 913	1 735 616
Frais payés d'avance	230 524	94 676
Stocks	330 960	42 986
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>7 897 595</b>	<b>9 396 050</b>
<b>Non courant</b>		
Équivalents de trésorerie à utilisation restreinte [note 5]	630 000	—
Dépôts de garantie [note 14]	600 000	—
Participation dans des entreprises associées [note 7]	36 555 789	36 583 849
Immobilisations corporelles [note 8]	554 018	446 417
Actifs d'exploration et d'évaluation [note 9]	44 981 338	43 419 895
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>83 321 145</b>	<b>80 450 161</b>
	<b>91 218 740</b>	<b>89 846 211</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Courant</b>		
Fournisseurs et autres crédateurs [note 10]	3 964 251	3 963 782
Tranche courante des incitatifs à la location reportée	17 538	11 418
Tranche courante de la dette bancaire [note 11]	6 776	6 609
Avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser [note 12]	1 993 378	1 881 112
Provision pour passif éventuel [note 24]	350 000	—
Passif relié aux actions accréditatives [note 13]	77 893	363 655
<b>Total du passif courant</b>	<b>6 409 836</b>	<b>6 226 576</b>
<b>Non courant</b>		
Part des partenaires dans les dépôts de garantie [note 14]	293 820	—
Incitatifs à la location reportée	197 706	—
Dette bancaire [note 11]	13 467	20 243
Provision pour restauration de sites [note 14]	1 464 545	1 373 060
Passif d'impôt différé [note 15]	8 121 365	7 879 371
<b>Total du passif non courant</b>	<b>10 090 903</b>	<b>9 272 674</b>
<b>Total du passif</b>	<b>16 500 739</b>	<b>15 499 250</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social [note 16]	66 892 274	64 829 868
Surplus d'apport	6 005 589	5 756 445
Résultats non distribués	1 820 138	3 760 648
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>74 718 001</b>	<b>74 346 961</b>
	<b>91 218 740</b>	<b>89 846 211</b>

Contrat de location, engagements, éventualités et événements postérieurs [note 17, 23, 24 et 26]

Voir les notes afférentes aux états consolidés

Au nom du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration

(signé) Myron Tétrault

(signé) Charles Boulanger



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL

[en dollars canadiens]

Exercices terminés les 31 décembre

	2016 \$	2015 \$
<b>Produits</b>		
Gérance de projets	102 283	195 046
Autres revenus	—	7 166
	<b>102 283</b>	<b>202 212</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration [annexe A]	2 086 649	1 929 608
Frais d'opérations [annexe B]	—	—
Charges financières et produits financiers [annexe C]	6 757	22 221
Quote-part dans des entreprises associées [note 7]	136 453	143 995
	<b>2 229 859</b>	<b>2 095 824</b>
Perte avant impôt	<b>(2 127 576)</b>	<b>(1 893 612)</b>
Recouvrement d'impôt différé [note 15]	<b>(187 066)</b>	<b>(340 977)</b>
<b>Perte nette et résultat global</b>	<b>(1 940 510)</b>	<b>(1 552 635)</b>
<b>Perte nette de base par action [note 19]</b>	<b>(0,020)</b>	<b>(0,019)</b>
<b>Perte nette diluée par action [note 19]</b>	<b>(0,020)</b>	<b>(0,019)</b>

Voir les notes afférentes aux états consolidés



## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[en dollars canadiens]

	Capital social <i>[note 16]</i>	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	59 307 265	5 480 501	5 313 283	70 101 049
Émission d'actions	5 880 315	—	—	5 880 315
Rémunération fondée sur des actions	—	275 944	—	275 944
Frais d'émission	(489 346)	—	—	(489 346)
Impôts différés afférents aux frais d'émission <i>[note 15]</i>	131 634	—	—	131 634
Perte nette et résultat global	—	—	(1 552 635)	(1 552 635)
	5 522 603	275 944	(1 552 635)	4 245 912
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	64 829 868	5 756 445	3 760 648	74 346 961
Émission d'actions	2 215 588	—	—	2 215 588
Rémunération fondée sur des actions	—	249 144	—	249 144
Frais d'émission	(209 551)	—	—	(209 551)
Impôts différés afférents aux frais d'émission <i>[note 15]</i>	56 369	—	—	56 369
Perte nette et résultat global	—	—	(1 940 510)	(1 940 510)
	2 062 406	249 144	(1 940 510)	371 040
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	66 892 274	6 005 589	1 820 138	74 718 001

Voir les notes afférentes aux états consolidés



# ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[en dollars canadiens]

Exercices terminés les 31 décembre

	2016	2015
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Perte nette	(1 940 510)	(1 552 635)
Éléments hors caisse du résultat :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 818	25 268
Recouvrement d'impôt différé	(187 066)	(340 977)
Rémunération fondée sur des actions	172 079	172 799
Amortissement des incitatifs à la location reportée	(14 150)	(27 400)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	13 903	(2 259)
Charge de désactualisation	28 321	27 108
Quote-part de la perte nette dans des entreprises associées	136 453	143 995
	<b>(1 767 152)</b>	<b>(1 554 101)</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités opérationnelles [note 25]		
Équivalents de trésorerie à utilisation restreinte	(630 000)	—
Débiteurs	706 133	(572 172)
Frais payés d'avance	(125 348)	81 721
Stocks	(287 974)	814 593
Fournisseurs et autres créditeurs	(463 496)	(97 848)
	<b>(800 685)</b>	<b>226 294</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(2 567 837)</b>	<b>(1 327 807)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts de garantie	(600 000)	—
Acquisition de participations dans des entreprises associées	—	(43)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 078)	(44 420)
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières nets des sommes recouvrées	(133 674)	(161 272)
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation nets des sommes recouvrées	(8 086 655)	(4 609 510)
Cession d'intérêts dans le projet Bourque [note 9]	2 000 000	—
Produit de cession d'immobilisations corporelles	1 625	19 460
Contributions à des entreprises associées	(138 150)	(133 384)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(6 962 932)</b>	<b>(4 929 169)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de capital-actions	2 404 755	6 682 800
Frais d'émission d'actions	(294 581)	(404 316)
Avances de partenaires pour le projet Bourque	6 396 630	2 268 200
Remboursement de la dette bancaire	(6 609)	(6 447)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>8 500 195</b>	<b>8 540 237</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 030 574)</b>	<b>2 283 261</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	7 522 772	5 239 511
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin [note 25]</b>	<b>6 492 198</b>	<b>7 522 772</b>

Voir les notes afférentes aux états consolidés



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

## 1) STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET APPROBATION

### Statuts constitutifs et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole : PEA. Son siège social est situé au 511, rue St-Joseph E, 2<sup>e</sup> étage. Bureau 304, Québec (Québec), Canada, G1K 3B7.

### Date d'approbation

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 mars 2017.

## 2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous :

### 2.1 Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et énoncées dans le Manuel de CPA Canada.

Ces états financiers consolidés ont été dressés sur la base des coûts historiques, à l'exception de la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont évalués à leur juste valeur. La Société a adopté une présentation par fonction pour ses états consolidés du résultat.

### 2.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités [la monnaie fonctionnelle]. La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 2.3 Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et des filiales qu'elle contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir de diriger les activités pertinentes et qu'elle possède la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées dès la date de la prise de contrôle, et elles sont déconsolidées à la date où le contrôle cesse. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les gains et pertes latents sur les opérations entre ces sociétés sont éliminés.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des filiales suivantes au 31 décembre 2016 :

<b>Filiale</b>	<b>Participation (en %)</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Description</b>
Pétrolia Anticosti inc.	100	Canada	Opérateur désigné d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.
Investissement PEA inc.	100	Canada	Société de portefeuille détenant les placements dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et dans Commandité Hydrocarbures Anticosti inc.

### 2.4 Constatation des produits

Les opérations d'achats et de ventes de placements sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus d'intérêts qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les revenus provenant de la gérance de projets sont comptabilisés au fur et à mesure que les projets sont réalisés. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

### 2.5 Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La Direction détermine la classification au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les produits financiers et charges financières.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### ***a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net***

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie de la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement aux fins d'une vente à court terme, comme les actifs financiers détenus à des fins de transaction, ou s'ils sont désignés ainsi par la direction. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les équivalents de trésorerie à utilisation restreinte.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables et les variations de juste valeur sont comptabilisés aux états consolidés du résultat. Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans les actifs courants.

### ***b) Prêts et créances***

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les instruments classés dans cette catégorie comprennent les débiteurs excluant les taxes à la consommation et les crédits d'impôt à recevoir.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe une indication objective de perte de valeur d'un actif financier, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif. Les pertes découlant d'une dépréciation sont comptabilisées dans les charges financières aux états consolidés du résultat et du résultat global.

### ***c) Autres passifs financiers***

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés à la juste valeur initialement et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs financiers et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non courants. Les frais reliés à la mise en place du financement sont amortis sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créditeurs, la part des partenaires dans les dépôts de garantie et la dette bancaire.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 2.6 Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options et les bons de souscription dilutifs ont été exercés.

### 2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 2.8 Stocks

Les stocks composés d'équipements de forage et de fracturation et de produits de forage sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette correspond au coût de remplacement.

### 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'intégration des coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la Direction. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et la période ou les taux annuels suivants :

	Méthode	Taux et période
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Équipement informatique, de bureau et de terrain	Dégressif	20 % et 30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Réservoirs	Dégressif	20 %
Roulottes de chantier	Dégressif	20 %



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Les estimations à l'égard de la valeur résiduelle, de la durée de l'utilité et du mode d'amortissement sont revues à la fin de chaque année financière en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution de la technologie. Chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est significatif lorsque comparé avec le coût total de l'immobilisation est dépréciée séparément.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie.

Le profit ou la perte résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de disposition et la valeur nette comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net et présenté distinctement dans les frais d'administration, sauf si l'amortissement d'une immobilisation corporelle a été capitalisé au coût des actifs d'exploration et d'évaluation auquel cas le gain ou la perte sera comptabilisé en augmentation ou en diminution de l'actif d'exploration et d'évaluation.

### **2.10 Actifs d'exploration et d'évaluation**

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits pétroliers et gazières et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, l'aide gouvernementale et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits pétroliers et gazières et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété et projet jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'était pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété pétrolière et gazière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs pétroliers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée par la Société pour ses propriétés gazières et pétrolières.

### 2.11 Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise commune est un type de partenariat dans lequel les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

La Société a conclu des partenariats pour les projets Bourque, Haldimand et Tar Point No 1 et pour la propriété Matapédia tel que décrit à la note 9. La Société est désigné à titre d'opérateur en vertu des contrats d'opérations conclus avec ses partenaires. Ainsi, la Société encoure les frais d'exploration relatifs à chaque projet ou propriété et les comptabilise sur une base brute aux états financiers consolidés. La Société procède à la refacturation des frais d'exploration à ses partenaires en fonction du taux de détention respectif dans les permis d'exploration et des ententes de partenariats et elle comptabilise les contributions des partenaires en diminution des frais d'exploration.

Dans le cadre du projet Bourque, les sommes reçues des partenaires avant la réalisation des travaux sont présentées dans les « Avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser » dans l'état consolidé de la situation financière et les contributions des partenaires sont comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration pour le projet Bourque lorsque les dépenses d'exploration sont encourues.

Lors de cessions d'intérêt, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 2.12 Aides gouvernementales

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les subventions relatives aux frais d'exploration sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration.

En cas d'écart entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

### 2.13 Participation dans des entreprises associées

La Société détient 21,7 % des parts d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. ainsi que 21,7 % des actions de Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. L'un de ses représentants siège au conseil d'administration de ces entreprises et participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La Direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur ces entreprises associées et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés.

La Société effectue des travaux pour le compte d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. La refacturation de ces frais est présentée en réduction des frais d'administration et des frais d'exploitation sous la rubrique «Refacturation de frais» en annexe aux états financiers consolidés.

### 2.14 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes [unités génératrices de trésorerie]. Par conséquent, certains actifs, dont la participation dans des entreprises associées sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que les actifs d'exploration et d'évaluation et les immobilisations corporelles sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Les gestionnaires évaluent les indicateurs de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, pour chaque propriété ou projet représentant une unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété pétrolière et gazière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les *actifs pétroliers*.

La participation dans des entreprises associées est déprécié et des pertes de valeur sont subies si et seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif, qui peut être estimé de façon fiable. Les pertes attendues par suite d'événements futurs, quelle que soit leur probabilité, ne



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

sont pas comptabilisées. Est considérée comme une indication objective de dépréciation de la participation dans des entreprises associées toute donnée observable portée à l'attention de la Société sur les événements générateurs de pertes suivants :

- (a) la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière des entreprises associées;
- (b) des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant des entreprises associées depuis la comptabilisation initiale de ces placements, y compris une situation économique nationale ou locale corrélée avec les défaillances sur les actifs de l'entreprise associée tels que la baisse des prix du pétrole brut et du gaz naturel, ou des changements défavorables de la situation du secteur affectant les entreprises associées;
- (c) des difficultés financières importantes des entreprises associées;
- (d) un manquement à un contrat des entreprises associées.

Outre les types d'événements décrits au paragraphe ci-haut, sont considérés comme indication objective d'une dépréciation relative au placement dans des entreprises associées, des informations portant sur des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont survenus dans l'environnement technologique, de marché, économique, ou juridique dans lequel les entreprises associées exercent leurs activités, et qui indiquent que le coût de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres pourrait ne pas être recouvré. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation.

En ce qui concerne les actifs d'exploitation et d'évaluation, la Direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur. Ces faits et circonstances inclus mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières et gazières commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la Direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquentement réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable, mais ne doit pas excéder sa valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### 2.15 Provision pour restauration de sites

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque :

- i) la Société a une obligation actuelle [juridique ou implicite] résultant d'événements passés;
- ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et
- iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

La Société constate la valeur estimative de l'obligation future liée à la provision pour restauration de sites, relativement à des biens pétroliers et gaziers, à titre de passif dans la période au cours de laquelle ce dernier est engagé et la capitalise à titre d'actif d'exploration et d'évaluation et l'amortie sur la même période que l'actif sous-jacent. La Société estime le passif d'après les coûts estimatifs d'abandon et de remise en état liés à sa participation nette dans les puits et les installations, y compris le calendrier estimatif des coûts qui seront engagés à cette fin au cours des périodes futures. Cette estimation est revue périodiquement et les changements sont comptabilisés de manière prospective au titre d'une augmentation ou d'une diminution de la provision de restauration de sites et de l'actif d'exploration et d'évaluation sous-jacent. Les variations de la valeur actualisée nette du passif futur lié à la restauration de sites sont comptabilisées comme une charge de désactualisation au prorata du temps écoulé, et elles sont passées en charge dans les résultats de l'exercice. Les coûts réels engagés lors du règlement du passif sont imputés au passif à concurrence du passif constaté.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 2.16 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les incitatifs à la location obtenus dans le cadre des contrats de location sont comptabilisés à titre de passif et amortis sur la durée du bail.

### 2.17 Impôts

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée dans les capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses d'exploration et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et a renoncé aux déductions fiscales, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas payées ou reçues à la fin de la période financière. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de la période financière.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 2.18 Capitaux propres

#### Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

#### Surplus d'apport

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier jusqu'à l'exercice de ceux-ci. La contrepartie reçue lors de la vente d'une action et d'un demi-bon de souscription survenue au cours de l'exercice 2015 [note 16] classés dans les capitaux propres a été répartie entre la composante capital social et la composante bons de souscriptions en fonction de la méthode résiduelle. La totalité du produit d'émission a été attribué au capital social puisque le produit d'émission est égal à la juste valeur des actions à la date de la transaction.

#### Émission d'actions accréditives

La Société finance certains actifs d'exploration et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accréditives. L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

#### Résultats non distribués

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

### 2.19 Rémunération fondée sur des actions

La Société gère un régime de rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet à l'occasion des bons de souscription de courtier.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'une rémunération fondée sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition des droits en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition des droits.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription de courtier, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier comptabilisés au surplus d'apport sont transférées au capital social.

### **2.20 Information sectorielle**

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 3) MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### 3.1 Normes adoptées au cours de l'exercice courant

Au 1er janvier 2016, la Société a adopté les normes suivantes :

##### *IAS 16–Immobilisations corporelles et IAS 38–Immobilisations incorporelles*

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Cet amendement intitulé « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » précise que la base d'amortissement calculée en fonction des revenus ne doit plus être utilisée.

L'amortissement des actifs comptabilisés doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques de ces actifs. L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

##### *IFRS 11 – Partenariats*

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats » intitulé « Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune ». Cet amendement précise que l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise, doit être comptabilisée et présentée comme un regroupement d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

##### *IAS 1 – Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Cet amendement apporte des précisions sur les informations à divulguer et sur l'utilisation du jugement relatif aux informations divulguées. L'adoption de cet amendement n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

##### *Améliorations annuelles (2012-2014)*

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014, lesquelles concernent quatre normes. L'adoption de ces améliorations n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### **3.2 Modifications futures de méthodes comptables**

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés de la Société sont décrites ci-après.

La Société les adoptera au cours des exercices à venir.

#### ***IFRS 15 – Produits provenant de contrats avec les clients***

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Celle-ci permet de comptabiliser en une seule norme les produits tirés de tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location, des instruments financiers et de certains échanges non monétaires. Cette nouvelle norme établit un modèle unique en cinq étapes afin de reconnaître les produits. En juillet 2015, l'IASB a publié le changement de la date d'application de cette nouvelle norme, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés, mais les impacts seront limités tant que la Société sera au stade d'exploration.

#### ***IFRS 9 – Instruments financiers***

En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers;
- la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme, qui doit être appliquée de façon rétrospective, et de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### ***IFRS 16 – Contrats de location***

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Selon cette nouvelle norme, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique.

Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. La norme IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 4) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la Direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la Direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

#### 4.1 Jugements

##### *Hypothèse de la continuité de l'exploitation*

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Lorsque la Direction prend conscience, à l'occasion de cette évaluation, qu'il existe des incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, la Société doit indiquer ces incertitudes. Afin d'évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction a pris en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter sur une période de douze mois à compter de la date de clôture.

La Direction a conclu qu'il n'existe aucune incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dans les douze prochains mois. Cependant, une grande part de jugement sous-tend cette évaluation.

Comme la Société est encore en phase d'exploration pour toutes ses propriétés pétrolières et gazières, y compris pour son investissement dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C., elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés pétrolières et gazières renferment des réserves d'hydrocarbure pouvant être exploitées économiquement. De ce fait, elle ne prévoit pas tirer de produits importants de ses propriétés pendant l'exercice 2017. La capacité de la Société de poursuivre son exploitation pour les douze prochains mois repose sur sa capacité à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre ses activités d'exploration et d'évaluation, notamment grâce aux engagements financiers actuels et prévus auprès de tiers, à reporter ses dépenses d'exploration à un niveau qui lui permette de conserver sa propriété d'exploration et ses permis, et à réduire ses dépenses opérationnelles tout en étant en mesure de s'acquitter de ses obligations pendant l'exercice 2017.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

De plus, la Direction cherche à conclure des ententes de partenariat avec des tiers pour obtenir du financement et partager le risque associé à l'exploration de ses propriétés pétrolières et gazières. Comme le présente la note 9 des états financiers consolidés, la Société a conclu une entente avec Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. afin de partager les coûts et le risque liés à l'exploration relativement au projet Bourque. La Direction envisage également l'émission d'actions ordinaires et accréditives au cours de l'exercice 2017. En vertu de l'entente des porteurs de titres signée en mars 2014 par la Société avec Ressources Québec, Corridor Ressources inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc., les coûts d'exploration devant être engagés par Hydrocarbures Anticosti S.E.C. sont entièrement financés par des tiers.

### *Dépréciation du placement dans des entreprises associées*

La Société applique l'IAS 39 pour évaluer s'il existe des indicateurs de perte de valeur qui pourraient mener à la comptabilisation d'une perte de valeur à l'égard de son placement dans les entreprises associées liées au projet d'Anticosti (voir note 7). Cette détermination exige une grande part de jugement pour évaluer si une baisse de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait une perte de valeur.

La Direction a tenu compte de plusieurs facteurs lors de l'évaluation de l'existence d'indicateur de perte de valeur dont le respect des engagements contractuels des partenaires pour le financement des travaux d'exploration, les résultats des travaux d'exploration réalisés à ce jour, les budgets d'exploration adoptés par le conseil d'administration et les données observables tel que la baisse des prix du pétrole indiquant des diminutions évaluables des flux de trésorerie futurs estimés. De plus, la direction tient compte des déclarations faites par le gouvernement du Québec au cours de l'exercice 2016 stipulant qu'il allait respecter son engagement contractuel envers Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et que le gouvernement n'interviendrait pas dans le processus d'octroi du certificat d'autorisation pour la réalisation des forages par fracturation hydraulique. À cet effet, les autorités gouvernementales responsables de l'analyse des demandes d'autorisation requises afin de procéder aux activités d'exploration ont procédé à l'émission des autorisations requises afin d'entreprendre les opérations d'exploration au printemps 2017.

Enfin, la direction a aussi tenu compte de l'appui récent du gouvernement du Québec à la demande formulée par la Municipalité de Port-Menier afin d'être reconnue à titre de Patrimoine Mondial de l'UNESCO, tout comme l'engagement du gouvernement du Québec de prendre les moyens de protection requis pour le territoire de l'île d'Anticosti non couvert par le parc national en prévision d'une telle désignation, qui porte ombrage aux activités d'exploration et d'exploitation des ressources gazières et pétrolifères sur l'Île d'Anticosti. Dans ce contexte défavorable, la direction de la Société est d'avis de l'existence d'un indicateur de perte de valeur, soit la possibilité d'une fin négociée du projet d'Anticosti. Par contre, en considérant les droits et obligations de chacune des parties tels que stipulés aux ententes liées à Hydrocarbures Anticosti S.E.C., la direction de la Société est d'avis que la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées. Si la Société se trouvait dans l'impossibilité de recouvrer la valeur comptable de sa participation dans des entreprises associées, elle devrait alors comptabiliser une perte de valeur significative dans les états consolidés du résultat.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### *Dépréciation des actifs d'explorations et d'évaluation*

La détermination des indicateurs de perte de valeur implique le jugement. La Direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Cette détermination exige une grande part de jugement de la part de la Direction compte tenu du contexte actuel de baisse des prix du pétrole brut et du gaz naturel ce qui diminue la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou la cession éventuelle de ses propriétés à une valeur supérieure à sa valeur comptable. L'Analyse de la Direction est fondée principalement sur des facteurs qualitatifs [note 2.14] compte tenu de l'incertitude liée à la viabilité économique de ses propriétés gazières et pétrolières. La Société a notamment considéré les fluctuations du prix du pétrole, sa capacité de financement pour mener à terme les projets d'exploration, les budgets d'exploration adoptés par le conseil d'administration de la Société et par les partenaires, les engagements de la Société à effectuer des travaux d'exploration en vertu de l'émission d'actions accréditatives selon les échéanciers, la fluctuation du cours de l'action de la Société et sa capacité à obtenir les permis nécessaires.

Selon l'analyse effectuée, la Direction a déterminé qu'aucun indicateur de perte de valeur ne nécessite d'effectuer un test de dépréciation en ce qui concerne les actifs d'exploration et d'évaluation.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 5) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2016 \$	2015 \$
Encaisse	6 022 198	3 850 530
Certificats de placement garanti rachetables en tout temps	1 100 000	3 672 242
	<b>7 122 198</b>	<b>7 522 772</b>
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration		
Actions accréditives <sup>1</sup>	1 308 793	2 041 067
Projet Bourque <sup>2</sup>	4 394 701	2 160 008
	<b>5 703 494</b>	<b>4 201 075</b>
Moins : équivalents de trésorerie à utilisation restreinte <sup>3</sup>	630 000	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>788 704</b>	<b>3 321 697</b>

<sup>1</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration relative aux actions accréditives représentent le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditives. Selon les restrictions imposées en vertu des financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés pétrolières et gazières.

<sup>2</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés aux travaux d'exploration futurs sur le projet Bourque représentent le solde d'encaisse aux 31 décembre 2016 et 2015, provenant des avances de partenaires qui, selon les ententes, doit être dépensé en travaux d'exploration sur le projet Bourque.

<sup>3</sup> Au 31 décembre 2016, une portion du certificat de placement garanti est affectée à la garantie des lettres de garantie d'exécution émises au montant total de 630 000 \$ [note 14].

Au 31 décembre 2016, le certificat de placement garanti porte intérêt à 1,1 % [2015 – 1,2 %] et vient à échéance le 25 janvier 2017 [2015 – 3 mars 2016]. Cet instrument est encaissable en tout temps sans pénalité.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 6) DÉBITEURS

	2016 \$	2015 \$
Partenaire	120 358	145 312
Entreprise associée [note 20]	475	944 309
Taxes à la consommation	661 382	156 562
Crédits d'impôt à recevoir	—	160 616
Intérêts à recevoir	2 188	3 622
Autres	59 510	325 195
	<b>843 913</b>	<b>1 735 616</b>

### 7) PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le 31 mars 2014, la Société a conclu une transaction qui a permis de créer une société en commandite, Hydrocarbures Anticosti S.E.C., qui possède les permis détenus antérieurement par Pétrolia inc. et Corridor Ressources inc. et un commandité, Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. Le pourcentage de propriété de chacun des partenaires se décline ainsi :

Partenaires	Pourcentages de participation
Ressources Québec	35 %
Pétrolia inc.	21,7 %
Corridor Ressources inc.	21,7 %
Saint-Aubin E&P (Québec) inc.	21,7 %

Le conseil d'administration de la société en commandite est composé d'un représentant de chacun des partenaires et d'un administrateur indépendant.

Le conseil d'administration a mis en place un comité des opérations afin de superviser les travaux de la société en commandite, ainsi qu'un comité technique qui agit à titre d'aviseur. Un comité santé, sécurité et environnement ainsi qu'un comité d'acceptabilité sociale ont aussi été mis sur pied. Ces comités sont composés d'un nombre égal de représentants de chacun des partenaires.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Aux fins de la transaction, la valeur des permis d'exploration a été établie à 100 millions de dollars. Ressources Québec et St-Aubin E&P (Québec) inc. se sont engagés à financer des travaux d'exploration pour un montant pouvant atteindre 100 millions de dollars répartis en deux phases d'investissement. Ainsi, Ressources Québec investira jusqu'à 56,67 millions de dollars en échange d'une participation de 28,3 % et St-Aubin E&P (Québec) inc. investira 43,33 millions de dollars en échange d'une participation de 21,7 %. Afin d'assurer une participation identique aux trois sociétés publiques et une participation de 35 % à Ressources Québec, Investissement PEA et Ressources Québec ont versé 1,9 millions de dollars et 13,3 millions de dollars à Corridor Ressources. Par conséquent, suite à cette série de transactions, chacune des parties obtient la participation suivante dans le partenariat : Ressources Québec 35 %, Pétrolia 21,7 %, St-Aubin E&P (Québec) inc. 21,7 % et Corridor Resources inc. (CDH-TO) 21,7 %.

	<b>Hydrocarbures Anticosti S.E.C. \$</b>	<b>Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. \$</b>	<b>Total \$</b>
Valeur de la participation au 31 décembre 2014	36 564 660	—	36 564 660
Quote-part de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	(84 786)	(59 209)	(143 995)
Contributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	103 932	59 209	163 141
Montant versé au comptant pour l'obtention d'une participation de 21,7 %	—	43	43
Valeur de la participation au 31 décembre 2015	36 583 806	43	36 583 849
Quote-part de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	<b>(92 454)</b>	<b>(43 999)</b>	<b>(136 453)</b>
Contributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	<b>78 690</b>	<b>29 703</b>	<b>108 393</b>
Valeur de la participation au 31 décembre 2016	<b>36 570 042</b>	<b>(14 253)</b>	<b>36 555 789</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### *Informations financières*

Les principales informations financières des participations que détient Pétrolia [21,7 % des parts], par le biais d'Investissement PEA inc., dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Actif courant	<b>1 208 260</b>	2 435 899
Actif non courant	<b>127 211 657</b>	122 770 776
Passif courant	<b>474 325</b>	1 286 069
Passif non courant	<b>51 449</b>	22 308
Avoir des partenaires	<b>127 894 143</b>	123 898 298
Produits	—	—
Perte nette et résultat global	<b>(629 783)</b>	(664 590)
Quote-part de Pétrolia [21,7 %]	<b>(136 453)</b>	(143 995)

Les contributions monétaires des partenaires depuis la création d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Ressources Québec inc.	<b>16 448 565</b>	13 935 769
Saint-Aubin E&P (Québec) inc.	<b>12 495 147</b>	10 599 101
Corridor Resources inc. <sup>1</sup>	<b>351 865</b>	243 472
Investissement PEA inc. <sup>1</sup>	<b>351 865</b>	243 472
	<b>29 647 442</b>	25 021 814

<sup>1</sup> Investissement PEA inc. et Corridor Resources inc. contribuent au financement des frais d'administration des entreprises associés à la hauteur de leur participation respective [21,7%].



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### *Rapprochement*

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la part de la Société dans l'état des variations de l'avoir des partenaires d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et Commandité Hydrocarbures inc. et sa participation dans des entreprises associées :

	2016 \$	2015 \$
Avoir des partenaires des entreprises associées	<b>127 894 143</b>	123 898 298
Moins : Part des autres partenaires dans l'avoir des partenaires des entreprises associées	<b>(86 522 160)</b>	(82 498 255)
Part de la Société dans l'avoir des partenaires des entreprises associées <sup>1</sup>	<b>41 371 983</b>	41 400 043
<u>Ajustements à la date d'acquisition</u>		
Honoraires professionnels encourus pour l'acquisition du placement	<b>1 013 144</b>	1 013 144
Montant versé directement à un partenaire des entreprises associées	<b>1 933 333</b>	1 933 333
Élimination de la quote-part de la Société dans le gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis hors caisse	<b>(7 762 671)</b>	(7 762 671)
Participation dans des entreprises associées	<b>36 555 789</b>	36 583 849

<sup>1</sup> La part de chacun des partenaires dans l'avoir des entreprises associées est déterminée en fonction de la juste valeur des actifs transférés initialement, augmentée des contributions et diminuée de la quote-part des pertes d'exploitation. Bien que les pertes d'exploitation des entreprises associées soient attribuées à chacun des partenaires en fonction de leur pourcentage de participation respectif, ce n'est pas le cas pour les contributions puisque seuls Ressources Québec inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc. doivent financer les travaux d'exploration jusqu'à la hauteur de 100 millions de dollars. C'est ce qui explique que la part de la Société dans l'avoir des entreprises associées, tel que montré dans les états financiers d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et du Commandité Hydrocarbures Anticosti inc., n'est pas égal à 21,7 % de l'avoir des partenaires des entreprises associées.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain \$	Améliorations locatives \$	Équipement informatique, de bureau et de terrain \$	Matériel roulant \$	Réservoirs \$	Roulottes de chantier \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 31 décembre 2015	75 434	343 049	314 526	86 378	322 881	186 107	1 328 375
Additions	—	225 000	5 186	—	—	—	230 186
Dispositions	—	(343 049)	—	(34 222)	—	—	(377 271)
Solde au 31 décembre 2016	75 434	225 000	319 712	52 156	322 881	186 107	1 181 290
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 31 décembre 2015	—	304 684	234 863	58 537	183 763	100 111	881 958
Dispositions	—	(313 203)	—	(32 402)	—	—	(345 605)
Amortissement	—	17 893	19 715	8 289	27 823	17 199	90 919
Solde au 31 décembre 2016	—	9 374	254 578	34 424	211 586	117 310	627 272
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2016</b>	75 434	215 626	65 134	17 732	111 295	68 797	554 018
	Terrain \$	Améliorations locatives \$	Équipement informatique, de bureau et de terrain \$	Matériel roulant \$	Réservoirs \$	Roulottes de chantier \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 31 décembre 2014	75 434	585 928	320 865	231 366	322 881	186 107	1 722 581
Additions	—	43 812	1 500	—	—	—	45 312
Dispositions	—	(286 691)	(7 839)	(144 988)	—	—	(439 518)
Solde au 31 décembre 2015	75 434	343 049	314 526	86 378	322 881	186 107	1 328 375
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 31 décembre 2014	—	585 928	214 805	173 423	148 984	78 612	1 201 752
Dispositions	—	(286 691)	(4 616)	(128 822)	—	—	(420 129)
Amortissement	—	5 447	24 674	13 936	34 779	21 499	100 335
Solde au 31 décembre 2015	—	304 684	234 863	58 537	183 763	100 111	881 958
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2015</b>	75 434	38 365	79 663	27 841	139 118	85 996	446 417



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 9) ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

#### Propriétés pétrolières et gazières

	31 décembre 2015 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2016 \$
<b>Québec</b>				
Gastonguay	768 263	—	26 420	794 683
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	493 222	—	22 458	515 680
Gaspé <sup>1</sup>	504 796	—	29 068	533 864
Projet Bourque <sup>1</sup>	240 692	(112 682)	(4 654)	123 356
Projets Haldimand – Tar Point No.1 <sup>1</sup>	2 759 564	—	38 346	2 797 910
Matapédia	207 161	—	9 807	216 968
Total des propriétés pétrolières et gazières	<u>4 973 698</u>	<u>(112 682)</u>	<u>121 445</u>	<u>4 982 461</u>

#### Frais d'exploration

	31 décembre 2015 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2016 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti	231 304	—	29 254	260 558
Gastonguay	76 900	—	—	76 900
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	3 795 750	—	—	3 795 750
Gaspé	3 429 105	—	195 398	3 624 503
Projet Bourque	22 806 587	(2 121 065)	8 960 382	29 645 904
Projet Haldimand	28 511 918	—	806 100	29 318 018
Projet Tar Point No. 1	5 252 488	—	28 722	5 281 210
Matapédia	1 205 343	—	1 101	1 206 444
	<u>65 309 395</u>	<u>(2 121 065)</u>	<u>10 020 957</u>	<u>73 209 287</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>Cessions</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2016</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Déductions</b>				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti	5 847	—	—	5 847
Gastonguay	19 020	—	—	19 020
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	428 740	—	—	428 740
Gaspé	711 141	—	—	711 141
Projet Bourque	9 135 127	—	5 978 315	15 113 442
Projet Haldimand	14 526 382	—	327 265	14 853 647
Projet Tar Point No. 1	1 051 894	—	—	1 051 894
Matapédia	658 824	—	—	658 824
	<u>26 536 975</u>	<u>—</u>	<u>6 305 580</u>	<u>32 842 555</u>
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	326 223	—	41 632	367 855
Total des frais d'exploration	<u>38 446 197</u>	<u>(2 121 065)</u>	<u>3 673 745</u>	<u>39 998 877</u>

### Sommaire au 31 décembre 2016

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>Cessions</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2016</b>
	\$	\$	\$	\$
Propriétés pétrolières et gazières	4 973 698	(112 682)	121 445	4 982 461
Frais d'exploration	38 446 197	(2 121 065)	3 673 745	39 998 877
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>43 419 895</u>	<u>(2 233 747)</u>	<u>3 795 190</u>	<u>44 981 338</u>





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### Propriétés pétrolières et gazières

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
<b>Québec</b>				
Gastonguay	742 103	—	26 160	768 263
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	470 984	—	22 238	493 222
Gaspé <sup>1</sup>	476 013	—	28 783	504 796
Projet Bourque <sup>1</sup>	215 232	—	25 460	240 692
Projet Haldimand – Tar Point No.1 <sup>1</sup>	2 710 011	—	49 553	2 759 564
Matapédia	198 083	—	9 078	207 161
Total des propriétés pétrolières et gazières	<u>4 812 426</u>	<u>—</u>	<u>161 272</u>	<u>4 973 698</u>

### Frais d'exploration

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti	68 626	—	162 678	231 304
Gastonguay	76 823	—	77	76 900
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	3 795 418	—	332	3 795 750
Gaspé	3 020 632	—	408 473	3 429 105
Projet Bourque	21 888 692	—	917 895	22 806 587
Projet Haldimand	22 971 437	—	5 540 481	28 511 918
Projet Tar Point No. 1	5 213 259	—	39 229	5 252 488
Matapédia	1 205 258	—	85	1 205 343
	<u>58 240 145</u>	<u>—</u>	<u>7 069 250</u>	<u>65 309 395</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

	<b>31 décembre 2014</b>	<b>Cessions</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2015</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Déductions</b>				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti	5 542	—	305	5 847
Gastonguay	19 020	—	—	19 020
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	428 708	—	32	428 740
Gaspé	704 459	—	6 682	711 141
Projet Bourque	8 813 330	—	321 797	9 135 127
Projet Haldimand	11 325 425	—	3 200 957	14 526 382
Projet Tar Point No. 1	1 051 685	—	209	1 051 894
Matapédia	658 824	—	—	658 824
	<u>23 006 993</u>	<u>—</u>	<u>3 529 982</u>	<u>26 536 975</u>
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	295 814	—	30 409	326 223
Total des frais d'exploration	<u>34 937 338</u>	<u>—</u>	<u>3 508 859</u>	<u>38 446 197</u>

### Sommaire au 31 décembre 2015

	<b>31 décembre 2014</b>	<b>Cessions</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2015</b>
	\$	\$	\$	\$
Propriétés pétrolières et gazières	4 812 426	—	<b>161 272</b>	<b>4 973 698</b>
Frais d'exploration	34 937 338	—	<b>3 508 859</b>	<b>38 446 197</b>
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>39 749 764</u>	<u>—</u>	<u><b>3 670 131</b></u>	<u><b>43 419 895</b></u>

<sup>1</sup> Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet de redevances dans le cas d'une éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles et les transactions particulières de l'exercice sont décrites ci-après.

Au cours de l'exercice, la Société a réduit des crédits d'impôt relatifs aux ressources qui avaient été comptabilisés dans les années antérieures en réduction des frais d'exploration pour un montant de 27 446 \$ [2015 – 163 267 \$]. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a comptabilisé un montant de 160 616 \$ [2016 – 0 \$] à titre de crédit d'impôt relatif aux ressources en réduction des frais d'exploration pour la propriété Haldimand.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### *Propriété Gaspé*

#### *Projet Haldimand*

Les dépenses d'exploration engagées sur les propriétés détenues en partenariats avec Québénergie sont assumées à parts égales. Pétrolia et Québénergie se partagent conjointement les intérêts sur 13 permis de la propriété Gaspé dont les projets Haldimand et Tar Point.

#### *Projet Bourque*

Le 6 novembre 2015, la Société a conclu une entente avec Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. pour partager les coûts et les risques relatifs à l'exploration du projet Bourque. Pour la phase I du projet, Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. ont avancé, à la Société, les sommes de 918 200 \$ et de 1 350 000 \$ respectivement pour un total de 2 268 200 \$ pour le financement de travaux d'exploration, en contrepartie d'une participation respective de 4,8 % et de 5,29 % dans les quatre permis relatifs à la propriété Bourque.

Le 15 juillet 2016, la Société a conclu la clôture de la seconde phase du financement du projet Bourque par Ressources Québec inc. pour un montant total de 8 500 000 \$. Cet investissement est constitué d'une prise de participation directe dans les quatre permis relatifs à la propriété, d'un montant de 2 000 000 \$, en espèces, et d'une contribution de 6 500 000 \$, par appels de fonds, pour le financement de travaux d'exploration. Cet investissement a permis à Ressources Québec inc. d'obtenir 38,88 % de la participation de la Société dans ces permis et 1,32 % de la participation de Tugliq Énergie Corp. dans ces permis. Au 31 décembre 2016, suite à la réalisation de cette seconde phase du financement, la participation de la Société dans les quatre permis relatifs à la propriété Bourque s'élève à 51,03 %, celle de Ressources Québec inc. à 45 % et celle de Tugliq Énergie Corp. à 3,97 %. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a encaissé 6 396 630 \$ en appels de fonds de Ressources Québec inc. sur une contribution totale de 6 500 000 \$. La provision pour restauration sites a diminué d'un montant de 233 747 \$ afin de ne conserver que la quote-part de la Société [51,03 %] dans les permis relatifs à la propriété Bourque [note 14].

### *Propriété Matapédia*

Le 19 juillet 2013, la Société a conclu un accord de partenariat avec Saint-Aubin Énergie S.A.S., une filiale de Maurel & Prom qui a procédé à l'acquisition conjointe et à parts égales de 13 permis en Gaspésie.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 10) FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	3 461 589	3 602 372
Salaires, honoraires, vacances et jetons de présence	326 487	300 264
Partenaires	67 211	31 389
Avance d'une entreprise associée [note 20]	108 964	—
Contributions dans des entreprises associées [note 20]	—	29 757
	<u>3 964 251</u>	<u>3 963 782</u>

### 11) DETTE BANCAIRE

	2016	2015
	\$	\$
Emprunt, Crédit Ford, pour l'acquisition de matériel roulant, remboursable par versements mensuels de 600 \$, comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt au taux de 2,5 %, et échéant le 4 novembre 2019.	20 243	26 852
Moins la tranche courante	6 776	6 609
	<u>13 467</u>	<u>20 243</u>

Le capital minimum à rembourser au cours des trois prochains exercices est le suivant : 2017 – 6 776 \$; 2018 – 6 946 \$ et 2019 – 6 521 \$.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 12) AVANCES DE PARTENAIRES SUR DES TRAVAUX D'EXPLORATION À RÉALISER

Le tableau suivant présente le rapprochement des avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser pour le projet Bourque :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	1 881 112	—
Avances de partenaires	6 396 630	2 268 200
Part des partenaires dans les dépôts de garantie [note 14]	(293 820)	—
Contributions des partenaires dans la propriété	(12 229)	—
Contributions des partenaires sur les travaux d'exploration réalisés	(5 978 315)	(387 088)
Solde à la fin	<u>1 993 378</u>	<u>1 881 112</u>

### 13) PASSIF RELIÉ AUX ACTIONS ACCRÉDITIVES

Le tableau suivant présente le rapprochement du passif relié aux actions accréditives :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	363 655	64 942
Émission d'actions accréditives [note 16]	199 667	802 485
Réduction du passif en fonction des travaux réalisés pour lesquels la Société a renoncé aux déductions fiscales [note 15]	(485 429)	(503 772)
Solde à la fin	<u>77 893</u>	<u>363 655</u>

### 14) PROVISION POUR RESTAURATION DE SITES

La direction évalue le total des provisions pour restauration future de sites en fonction de la quote-part nette de la Société, selon le pourcentage de participation détenu dans les propriétés ayant faits l'objet de forage, des coûts estimatifs d'abandon et de remise en état de ses puits et installations et de l'échéancier estimatif des coûts à engager au cours de périodes futures.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Au 31 décembre 2016, le montant futur estimatif total requis pour régler les obligations liées à la restauration de sites, indexé à 2 % [2 % au 31 décembre 2015], s'élève à 1 464 545 \$ [1 373 060 \$ au 31 décembre 2015]. Le montant futur total a été actualisé à l'aide du taux moyen pondéré de 2,5 % [2,5 % au 31 décembre 2015], selon un calendrier de réalisation variant de 2 à 20 ans [de 2 à 20 ans au 31 décembre 2015]. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations est de 2 043 960 \$ [1 955 959 \$ au 31 décembre 2015].

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour restauration de sites :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>1 373 060</b>	816 220
Passifs engagés	<b>100 821</b>	—
Cession d'intérêts dans le projet Bourque [note 9]	<b>(233 747)</b>	—
Charge de désactualisation	<b>28 321</b>	27 108
Changement d'estimations comptables	<b>196 090</b>	529 732
Solde à la fin	<b>1 464 545</b>	1 373 060

Au cours de l'exercice, la Société a revu ses hypothèses pour l'établissement des coûts estimatifs d'abandon pour le calcul du montant futur estimatif actualisé requis pour régler les obligations liées à la restauration des sites. Ce changement d'estimations comptables a eu pour effet d'augmenter la provision pour restauration des sites et les actifs d'exploitation et d'évaluation d'un montant de 196 090 \$ [2015 – 529 732 \$].

Au cours de l'exercice 2016, des dépôts de garantie d'un montant de 600 000 \$ ont été déboursés par la Société à titre de garantie d'exécution et des lettres de garantie pour un montant de 630 000 \$ ont été émises par une institution financière en faveur du ministère des Ressources naturelles afin de garantir la réalisation des travaux de fermeture de certains sites. La garantie d'exécution doit être maintenue en vigueur jusqu'à la fermeture définitive des puits. Les partenaires ont avancé une somme de 293 820 \$ afin de financer leur quote-part dans les dépôts de garantie afférents au projet Bourque [note 12] et ce montant est présenté à titre de passif non-courant car il sera récupéré par les partenaires lorsque les garanties seront libérées par le ministère des Ressources naturelles.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 15) IMPÔT DIFFÉRÉ

#### Composantes importantes de la charge d'impôt

Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net et au capital social se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Impôt différé :		
Crédit d'impôt transféré aux investisseurs dans le cadre des financements accreditifs <i>[note 13]</i>	<b>(485 429)</b>	(503 772)
Naissance et renversement de différences temporelles	<b>298 363</b>	162 795
Total de l'impôt différé (recouvrement) comptabilisé au résultat net	<b>(187 066)</b>	(340 977)
Frais d'émission <i>[note 16]</i>	<b>56 369</b>	131 634
Total de l'impôt différé comptabilisé au capital social	<b>56 369</b>	131 634

#### Rapprochement de la charge d'impôt

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Perte avant impôts	<b>(2 127 576)</b>	(1 893 612)
Impôts au taux de base combiné de 26,9 % [2015 – 26,9 %]	<b>(572 318)</b>	(509 382)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Impact de la renonciation des frais d'exploration	<b>843 861</b>	548 689
Paiements fondés sur des actions	<b>67 020</b>	74 229
Autres dépenses non déductibles	<b>13 591</b>	24 755
Impact du changement du taux d'impôt différé	<b>(108 458)</b>	—
Ajustements liés aux exercices antérieurs	<b>37 759</b>	—
Crédit d'impôt transféré aux investisseurs dans le cadre des placements accreditifs	<b>(485 429)</b>	(503 772)
Autres	<b>16 908</b>	24 504
Impôt différé comptabilisé au résultat net	<b>(187 066)</b>	(340 977)



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### Variation des impôts différés comptabilisés :

La variation des impôts différés par nature se présente comme suit :

	31 décembre 2015 \$	Comptabilisé aux capitaux propres \$	Comptabilisé au résultat net \$	31 décembre 2016 \$
Pertes reportées	(4 959 042)	—	(675 907)	(5 634 949)
Frais d'émission	(261 277)	(56 369)	115 178	(202 468)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(486 456)	—	54 954	(431 502)
Total des actifs d'impôt différé	(5 706 775)	(56 369)	(505 775)	(6 268 919)
Participation dans une entreprise associée	9 243 596	—	(91 634)	9 151 962
Écarts d'évaluation sur actifs d'exploration et d'évaluation	4 342 550	—	895 772	5 238 322
Total des passifs d'impôt différé	13 586 146	—	804 138	14 390 284
Total net des passifs d'impôt différé	7 879 371	(56 369)	298 363	8 121 365





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

	31 décembre 2014 \$	Comptabilisé aux capitaux propres \$	Comptabilisé au résultat net \$	31 décembre 2015 \$
Pertes reportées	(4 325 795)	—	(633 247)	(4 959 042)
Frais d'émission	(208 024)	(131 634)	78 381	(261 277)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(374 242)	—	(112 214)	(486 456)
Total des actifs d'impôt différé	(4 908 061)	(131 634)	(667 080)	(5 706 775)
Participation dans une entreprise associée	9 207 215	—	36 381	9 243 596
Écarts d'évaluation sur actifs d'exploration et d'évaluation	3 549 056	—	793 494	4 342 550
Total des passifs d'impôt différé	12 756 271	—	829 875	13 586 146
Total net des passifs d'impôt différé	7 848 210	(131 634)	162 795	7 879 371

### 16) CAPITAL SOCIAL

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

	2016		2015	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
<b>Émis</b>				
Solde au début	92 420 195	64 829 868	77 616 695	59 307 265
Actions émises				
Émission d'actions	10 757 265	2 215 588	14 803 500	5 880 315
Frais d'émission		(209 551)		(489 346)
Impôts différés sur frais d'émission [note 15]		56 369		131 634
Solde à la fin	103 177 460	66 892 274	92 420 195	64 829 868



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a émis 10 707 265 actions accréditives pour un produit brut de 2 404 755 \$ dans le cadre de placements privés. Un passif relié aux actions accréditives de 199 667 \$ a été comptabilisé relativement à ces placements. Des frais d'émission de 209 551 \$ ont été payés comptant et comptabilisés en réduction du capital social de la Société. De plus, la société a émis 50 000 actions ordinaires à un administrateur en règlement d'un passif de 10 500 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a émis 8 250 000 actions ordinaires pour un produit brut de 2 970 000 \$ et 6 553 500 actions accréditives pour un produit brut de 3 712 800 \$ dans le cadre de placements privés, pour un produit brut total de 6 682 800 \$. Un passif relié aux actions accréditives de 802 485 \$ a été comptabilisé relativement à ces placements. Des frais d'émission de 489 346 \$, dont 404 316 \$ ont été payés comptant et 85 030 \$ sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs au 31 décembre 2015, ont été comptabilisés en réduction du capital social de la Société.

### *Paiements fondés sur des actions*

La Société a adopté le 22 octobre 2004 un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 10 % des actions émises à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans. Les droits deviennent acquis au moment de l'octroi pour les administrateurs et graduellement sur trois ans pour les autres participants.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

Les options d'achat de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	8 575 000	0,87	7 522 500	0,97
Attribuées	2 462 500	0,18	1 950 000	0,36
Expirées	(2 157 500)	1,36	(897 500)	0,65
En circulation à la fin	8 880 000	0,56	8 575 000	0,87
Exercibles	6 766 875	0,65	6 867 500	0,97



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options exerçables	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
0,17 \$ à 0,22 \$	2 462 500	4,79	1 243 750	0,18 \$
0,34 \$ à 0,49 \$	2 662 500	3,58	1 805 625	0,40 \$
0,55 \$ à 0,98 \$	1 500 000	2,14	1 462 500	0,74 \$
1,02 \$ à 1,51 \$	2 255 000	0,93	2 255 000	1,04 \$
<b>0,17 \$ à 1,51 \$</b>	<b>8 880 000</b>	<b>3,00</b>	<b>6 766 875</b>	<b>0,65 \$</b>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options exerçables	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
0,34 \$ à 0,49 \$	2 830 000	4,54	1 382 500	0,41 \$
0,55 \$ à 0,98 \$	1 820 000	3,06	1 560 000	0,77 \$
1,02 \$ à 1,31 \$	2 320 000	1,83	2 320 000	1,04 \$
1,51 \$ à 1,69 \$	1 605 000	0,77	1 605 000	1,57 \$
<b>0,34 \$ à 1,69 \$</b>	<b>8 575 000</b>	<b>2,81</b>	<b>6 867 500</b>	<b>0,97 \$</b>

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuée au cours de l'exercice 2016 s'élève à 0,10 \$ par option [0,16 \$ par option pour l'exercice 2015].



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées par la Société à des administrateurs, des dirigeants et des employés clés en 2016 et 2015 a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016	2015
Prix d'exercice	0,18 \$	0,36 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,78 %	0,76 %
Volatilité moyenne prévue	77 %	62 %
Durée de vie prévue [année]	3,75	3,75
Taux de rendement des actions	Nil	Nil

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux cours historiques sur une période comparable à la durée de vie prévue des options.

### *Bons de souscription*

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2016		2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	4 839 286	0,61	6 360 062	1,68
Émis	—	—	4 125 000	0,54
Expirés	(714 286)	1,00	(5 645 776)	1,76
Solde à la fin	4 125 000	0,54	4 839 286	0,61



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	2016		2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$
10 juillet 2016	—	—	714 286	1,00
6 novembre 2018	<b>4 125 000</b>	<b>0,54</b>	4 125 000	0,54
	<b>4 125 000</b>	<b>0,54</b>	4 839 286	0,61

### 17) CONTRATS DE LOCATION

#### Paiements minimaux exigibles au titre de la location

	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
31 décembre 2016	28 440	145 558	110 403	283 401
31 décembre 2015	111 691	432 154	410 963	954 808

La Société loue des bureaux en vertu d'un bail expirant en 2026 [2015 – des bureaux en vertu de baux expirant en 2016 et une maison en vertu d'un bail échu en 2016].

Les paiements au titre de location comptabilisés en charges, avant l'amortissement des incitatifs à la location reportée, au cours de l'exercice financier totalisent 100 920 \$ [279 207 \$ en 2015] dont 57 457 \$ [158 973 \$ en 2015] ont été imputés aux actifs d'exploration et d'évaluation. Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location.

Les contrats de location de la Société ne contiennent aucune clause de loyer conditionnel, aucune restriction concernant les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 18) CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

La charge au titre des avantages du personnel a été répartie comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages sociaux	<b>1 986 356</b>	2 289 592
Rémunération fondée sur des actions	<b>249 144</b>	275 944
	<b>2 235 500</b>	2 565 536
Moins : montants capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation et refacturés	<b>1 510 819</b>	1 698 074
Charge au titre des avantages du personnel	<b>724 681</b>	867 462

La rémunération fondée sur des actions a été répartie comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
États consolidés des résultats	<b>172 079</b>	172 799
Actifs d'exploration et d'évaluation	<b>77 065</b>	103 145
Total	<b>249 144</b>	275 944

### 19) RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015, les actions ordinaires potentielles, telles que certaines options et certains bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir de la perte nette comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Perte nette	<u>(1 940 510) \$</u>	<u>(1 552 635) \$</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de base	<b>95 667 079</b>	81 625 024
Effet dilutif des bons de souscription et options	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	<u><b>95 667 079</b></u>	<u>81 625 024</u>
Perte nette de base par action	<b>(0,020) \$</b>	(0,019) \$
Perte nette diluée par action	<u><b>(0,020) \$</b></u>	<u>(0,019) \$</u>

### 20) TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

#### Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Avantages à court terme du personnel :		
Salaires et avantages sociaux	<b>357 454</b>	735 243
Indemnité de fin de contrat	<b>150 000</b>	—
Jetons de présence	<b>154 435</b>	138 566
Total des avantages à court terme	<u><b>661 889</b></u>	<u>873 809</u>
Honoraires	<b>214 572</b>	120 238
Rémunération fondée sur des actions	<b>142 996</b>	170 261
Total de la rémunération	<u><b>1 019 457</b></u>	<u>1 164 308</u>

Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015, aucune option attribuée dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions n'a été exercée par les principaux dirigeants de la Société.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### Sociétés et autres parties liées

Des opérations ont été effectuées :

Avec une société dont un administrateur est actionnaire majoritaire :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Résultat global :		
Autres frais	<b>18 400</b>	17 000

Avec Hydrocarbures Anticosti S.E.C. :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Résultat global :		
Gérance de projets	<b>35 180</b>	<b>112 893</b>

Au 31 décembre 2016, Hydrocarbures Anticosti S.E.C. a fait une avance au montant de 458 964 \$ à la Société [31 décembre 2015 – 0 \$] afin de financer les activités d'exploration de la filiale Pétrolia Anticosti inc. pour les trois premiers mois de l'exercice 2017 qui a été compensée par une provision de 350 000\$ pour passif éventuel qui sera assumée par Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

De plus, au 31 décembre 2015, une contribution de 19 637 \$ [31 décembre 2016 – 0 \$] était à payer à Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et une contribution de 10 120 \$ [31 décembre 2016 – 0 \$] était à payer à Commandité Hydrocarbures Anticosti inc.

Au 31 décembre 2016, un montant de 475 \$ [31 décembre 2015 – 944 309 \$] était à recevoir d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

### 21) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en phase d'exploration pour toutes ses propriétés pétrolières et gazières est appelée à émettre de nouvelles actions.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

### 22) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti. La classification des instruments financiers de même que leur valeur comptable sont présentées dans le tableau qui suit :

	31 décembre 2016			Total de la valeur comptable \$
	Juste valeur par le biais du résultat net \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	
<b>Actif financier</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	6 492 198	—	—	6 492 198
Débiteurs <sup>2</sup>	—	182 531	—	182 531
Équivalents de trésorerie à utilisation restreinte <sup>1</sup>	630 000	—	—	630 000
	<b>7 122 198</b>	<b>182 531</b>	<b>—</b>	<b>7 304 729</b>
<b>Passif financier</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	3 964 251	3 964 251
Part des partenaires dans les dépôts de garantie	—	—	293 820	293 820
Dette bancaire	—	—	20 243	20 243
	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 278 314</b>	<b>4 278 314</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

	31 décembre 2015			Total de la valeur comptable \$
	Juste valeur par le biais du résultat net \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	
<b>Actif financier</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	7 522 772	—	—	7 522 772
Débiteurs <sup>2</sup>	—	1 418 438	—	1 418 438
	<u>7 522 772</u>	<u>1 418 438</u>	<u>—</u>	<u>8 941 210</u>
<b>Passif financier</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	3 963 782	3 963 782
Dette bancaire	—	—	26 852	26 852
	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>3 990 634</u>	<u>3 990 634</u>

<sup>1)</sup> La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable.

<sup>2)</sup> Exclusion faite des crédits d'impôt et des taxes de vente, puisque ces montants ne représentent pas un droit contractuel de recevoir un montant.

### Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date des états consolidés de la situation financière, soit le 31 décembre 2016 :

#### *Risque de crédit*

Les actifs qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des dépôts de garanties. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières canadiennes reconnues alors que les dépôts de garanties sont déposés auprès du gouvernement du Québec. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes à recevoir relatif à des taxes à la consommation. La Direction estime que le risque de non-recouvrement est faible.

#### *Risque de liquidité*

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités par l'émission d'actions, la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers et gazières et par emprunt temporaire. L'un des principaux objectifs financiers de la Direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	31 décembre 2016				
	Tranche échéant dans 1 an ou moins	Tranche échéant dans 1 an à 3 ans	Tranche échéant dans 4 ans à 5 ans	Tranche échéant dans plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	3 964 251	—	—	—	3 964 251
Dette bancaire	7 200	13 800	—	—	21 000
	<b>3 971 451</b>	<b>13 800</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 985 251</b>

	31 décembre 2015				
	Tranche échéant dans 1 an ou moins	Tranche échéant dans 1 an à 3 ans	Tranche échéant dans 4 ans à 5 ans	Tranche échéant dans plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	3 963 782	—	—	—	3 963 782
Dette bancaire	7 200	21 000	—	—	28 200
	<b>3 970 982</b>	<b>21 000</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 991 982</b>

### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à un de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt.

### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent la Société à un risque de juste valeur.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### 23) ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, la Société s'est engagée à lui verser des rentes au montant de 2 894 565 \$ d'ici 2025. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	2018	2019	2020	2021
\$	\$	\$	\$	\$
134 359	134 359	175 511	484 286	521 116

L'adoption de la loi 18 au Québec suspend certaines des obligations reliées à la réalisation de travaux statutaires pendant une période pouvant atteindre trois ans tout en prolongeant la période de validité de tous les permis pour la même période. En juin 2014, la période a été prolongée jusqu'au dépôt d'une Loi sur les hydrocarbures. Le 9 décembre 2016, la loi 106 «*Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*» a été adoptée. Toutefois, en date des présents états financiers, la loi 106, ainsi que les règlements qui s'y rattachent, ne sont pas en vigueur. Ainsi, la suspension de l'obligation reliée à la réalisation de travaux statutaires demeure et la Société peut néanmoins poursuivre ses activités d'exploration.

### 24) ÉVENTUALITÉS

#### Financement

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditatives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a reçu un montant de 2 404 755 \$ [31 décembre 2015 – 3 712 800 \$] à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales pour un montant de 199 667 \$ [31 décembre 2015 – 802 485 \$]. Au 31 décembre 2016, le solde des dépenses admissibles à engager s'élève à 1 308 793\$ [31 décembre 2015 – 2 041 067 \$], ce montant devra être engagé d'ici le 31 décembre 2017.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### Environnement

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

### Hydrocarbures Anticosti S.E.C.

Le 12 juillet 2016, dans le cadre des travaux d'exploration d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. pour lesquels la Société agit à titre d'opérateur, la Société a déposé une demande d'injonction visant à forcer ses partenaires du projet, Ressources Québec inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc., à respecter leurs engagements contractuels. Le 25 juillet 2016, le juge a reconnu l'obligation claire de Ressources Québec inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc. à financer le programme d'exploration et a prononcé des ordonnances en conséquence. Le jugement reconnaît à cet égard les besoins financiers de la Société et ordonne aux partenaires de pourvoir mensuellement aux charges courantes et administratives de la Société et ce, jusqu'en mai 2017. En sus de ces ordonnances, le tribunal a aussi pris acte de l'engagement de Ressources Québec inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc. de financer, dès à présent, la construction des plateformes de forage.

### Litige

La Société est sujette à certains litiges dans le cours normal de ses affaires. La direction est d'avis que la Société a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles relativement à ces litiges.

### *Provision pour passif éventuel*

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour passif éventuel :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	—	—
Provision constituée au cours de l'exercice	<b>350 000</b>	—
Solde à la fin	<b>350 000</b>	—



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Un passif éventuel de 350 000 \$ a été comptabilisé pour le règlement d'un litige avec un fournisseur de services dans le cadre des travaux d'exploration réalisés par sa filiale, Pétrolia Anticosti inc, pour le compte d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. L'impact potentiel de ce litige sur le résultat net de la Société est nulle puisque la Société a le droit contractuel, en vertu du contrat d'opérations, de refacturer à Hydrocarbures Anticosti S.E.C. la totalité des dépenses encourues dans le cadre de ce litige incluant les honoraires professionnels puisqu'il s'agit d'un contrat conclu dans le cours normal des affaires par la Société, à titre d'opérateur désigné. Comme le montant du règlement sera refacturé et assumé par Hydrocarbures Anticosti S.E.C. un montant de 350 000 \$ a donc été comptabilisé à l'encontre de l'avance d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. [note 10] au 31 décembre 2016.

### 25) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

#### Réconciliation de l'augmentation des frais d'exploration et d'évaluation nets des sommes recouvrées :

	2016 \$	2015 \$
Additions aux frais d'exploration	<b>10 020 957</b>	7 069 250
Acquisition sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(67 101)</b>	(75 067)
Rémunération fondée sur des actions	<b>(77 065)</b>	(103 145)
Amortissement des incitatifs à la location reportée	<b>7 024</b>	—
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<b>(16 138)</b>	(2 188)
Passif engagé et changement d'estimation comptable pour les provisions pour restauration de sites	<b>(296 911)</b>	(529 732)
Sommes recouvrées		
Projet Haldimand	<b>(354 711)</b>	(3 145 545)
Revenus d'évaluation de réservoir de pétroles	<b>(41 632)</b>	(30 409)
Crédit d'impôt relatif aux ressources	<b>27 446</b>	2 651
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement	<b>(1 115 214)</b>	1 423 695
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation nets des sommes recouvrées	<b>8 086 655</b>	4 609 510



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

### Autres informations :

Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les fournisseurs	—	892
Frais d'émission d'actions inclus dans les fournisseurs	—	85 030
Contributions à des entreprises associées incluses dans les autres créditeurs	—	29 757
Améliorations locatives en contrepartie d'incitatifs à la location reportée	<b>225 000</b>	—
Intérêts versés	<b>594</b>	756
Intérêts reçus	<b>31 388</b>	50 705

### La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse	<b>6 022 198</b>	3 850 530
Certificats de placement garanti, rachetables en tout temps	<b>1 100 000</b>	3 672 242
Moins : Équivalents de trésorerie à utilisation restreinte	<b>(630 000)</b>	—
	<b>6 492 198</b>	7 522 772

## 26) ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 17 mars 2017, la Société a confirmé la clôture d'un placement privé. La Société a émis 5 222 223 actions accréditatives à un prix de 0,18 \$ par action pour un produit brut de 940 000 \$. En contrepartie des services fournis dans le cadre de ce placement privé des honoraires d'intermédiation de 66 400 \$ ont été payés comptant et comptabilisés en déduction du capital social de la Société.

## FRAIS D'ADMINISTRATION ET FRAIS D'OPÉRATIONS

Exercices terminés les 31 décembre

**Annexe A**

	2016	2015
	\$	\$
<b>Frais d'administration</b>		
Rémunération fondée sur des actions	172 079	172 799
Salaires et avantages sociaux	887 238	932 078
Honoraires	204 397	120 238
Assurances	44 079	39 755
Entretien et fournitures de bureau	73 690	77 062
Frais du conseil d'administration	187 894	193 517
Information aux actionnaires	62 149	82 611
Loyer	43 463	120 234
Amortissement des incitatifs à la location reportée	(14 150)	(27 400)
Promotion et représentation	11 289	35 970
Déplacements	69 723	73 392
Services professionnels	590 256	329 378
Télécommunications	21 833	24 736
Amortissement des immobilisations corporelles	23 818	25 268
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	13 903	(2 259)
Renversement d'une provision	—	(51 525)
Autres frais	29 624	21 169
<b>Total des frais d'administration avant refacturation des frais</b>	<b>2 421 285</b>	<b>2 167 023</b>
Refacturation des frais	(334 636)	(237 415)
	<b>2 086 649</b>	<b>1 929 608</b>

**Annexe B**

<b>Frais d'opérations</b>		
Rémunération fondée sur des actions	77 065	103 145
Salaires et avantages sociaux	1 099 118	1 357 514
Honoraires	10 175	—
Assurances	1 694	1 794
Entretien et fournitures de bureau	2 573	1 985
Déplacements	2 094	16 415
Formation	3 766	12 744
Loyer	57 457	158 973
Amortissement des incitatifs à la location reportée	(7 024)	—
Services professionnels	15 812	16 323
Télécommunications	2 854	4 093
Amortissement des immobilisations corporelles	67 101	75 067
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	16 138	2 188
Autres frais	2 577	3 834
<b>Total des frais d'opérations avant refacturation des frais et l'imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation</b>	<b>1 351 400</b>	<b>1 754 075</b>
Refacturation des frais <sup>1</sup>	(332 368)	(579 758)
Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation	(1 019 032)	(1 174 317)
	—	—

<sup>1</sup> La refacturation des frais est composée de salaires et avantages sociaux.





## CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS

Exercices terminés les 31 décembre

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Produits d'intérêts	(29 954)	(37 181)
Frais bancaires	7 300	3 346
Dépenses d'intérêts	1 090	28 948
Charge de désactualisation	28 321	27 108
	<b>6 757</b>	<b>22 221</b>